Je soussigné certifie que j'ai nommé
et appointé Jean Baptiste Dessaint Maître
de poste dans la paroisse des Grondines
conformément à la loi pour le présent
valoir ce que de droit jusqu'à expiration
Commission en due forme. Donné dans la
paroisse des Grondines le Dixième Jour de
Juin mil huit cent quatorze

P. Bourdages
Ptre curé des Gr. Bs